

## **Les personnes soignées en hospitalisation psychiatrique**

### **Premiers et brefs résultats de l'enquête Insee (HID)**

François Chapireau, Chercheur associé. Hôpital Érasme,  
Alain Philippe, Chercheur associé. Hôpital Érasme,  
Françoise Casadebaig Chercheur Inserm, Unité513

#### ***Champ et modalités de l'enquête***

Rappelons que l'enquête a pour objectif de décrire les différents aspects de la situation en France métropolitaine des personnes souffrant d'incapacités (au sens de la classification de l'O.M.S.). Les personnes enquêtées se sont trouvées en « ménages » et en établissements. Parmi ces établissements ont été inclus les lieux de soins en psychiatrie : plus précisément, tous les établissements du fichier Finess dans lesquels les patients soignés passent la nuit : CHS, HPPP, cliniques, foyers de post cure... À la suite d'une erreur matérielle, les services de psychiatrie des hôpitaux généraux ont été omis.

L'enquête a été conduite sur la base d'un échantillon représentatif. Pour plus de précisions, voir les publications sur ce sujet. Le premier passage en établissements a eu lieu au dernier trimestre 1998.

Deux remarques préliminaires s'imposent : l'enquête permet de dire un certain nombre de choses à propos des établissements de soins psychiatriques, mais elle n'a pas été conçue dans ce but ; il ne s'agit pas d'une « enquête santé ».

Cette modalité d'enquête produit un effet de coupe transversale, c'est-à-dire qu'il y a une sur représentation des patients en long séjour (qui ont une forte probabilité d'être présents au moment de l'enquête), et une sous représentation des patients en cours séjour (qui ont une faible probabilité d'être présents au moment de l'enquête). Ce n'est donc pas une étude de file active, type de statistiques produit annuellement par les « fiches par patient » en psychiatrie et plus familier pour ceux qui étudient ce domaine.

#### ***Objectifs de l'enquête***

L'enquête a plusieurs objectifs. Les principaux sont l'étude des conséquences des maladies : les incapacités, leurs causes (accidents, maladies, déficiences), et leurs conséquences (désavantage social), mais aussi la situation de la personne (études, emploi, ressources, relations avec la famille, environnement matériel). Ce n'est pas une « enquête santé ». Cette caractéristique énoncée d'emblée dans cet exposé mérite d'être soulignée : il n'y a pas d'information sur les pathologies dont souffrent les personnes en dehors de ce qu'elles peuvent parfois en dire elles-mêmes lorsqu'on leur demande la cause de leurs difficultés dans la vie ordinaire. L'adjonction d'un véritable volet « santé » aurait donné à l'enquête une lourdeur et un coût prohibitifs.

### *Objectifs de ce bref exposé*

Ce bref exposé a des objectifs tout à fait limités. Il s'agit de rendre disponibles quelques résultats sans attendre les habituels délais de dépouillement et de rédaction (et d'autant plus que les riches informations concernant la psychiatrie dans HID n'ont pas suscité beaucoup de vocations chez les chercheurs susceptibles de les présenter). Ces quelques résultats sont choisis avec l'intention de montrer le grand intérêt de HID pour la psychiatrie : une telle enquête est une grande première dans les établissements de soins psychiatriques ; il convient de dégager des pistes de recherche, et d'ouvrir un débat sur le choix des questions pertinentes.

### *Avertissement sur la présentation des résultats*

Les effectifs sont arrondis à la centaine la plus proche ce qui peut expliquer de légères différences d'un tableau à l'autre. Presque tous les résultats sont donnés, mais les sous-groupes de petits effectifs sont peu significatifs, et donnent parfois des chiffres interprétables. Dans quelques cas, les résultats concernant les moins de 20 ans ne sont pas donnés, parce que la question ne concernait qu'une partie de ce groupe. Les résultats présentés portent sur toutes les personnes qui ont commencé à répondre : on n'a pas considéré que les données manquantes étaient réparties comme les données disponibles. En dehors des effectifs totaux, par sexe ou par âge, tous les chiffres fournis sont de ce fait sous estimés. Enfin, les tableaux présentent les données définies par le croisement de la ligne et de la colonne.

**Participation à l'enquête**  
2 075 établissements ont été tirés au sort - 155 ont refusé (7,5 %)

Etablissements pour enfants handicapés	Etablissements pour adultes handicapés	Etablissements d'hébergement pour personnes âgées	Etablissements de soins psychiatriques
6,5 %	4,5 %	4,5 %	17 %

Pourcentage d'interviews réalisées par rapport à ceux qui étaient possibles,  
refus de l'établissement, de l'intéressé, du tuteur, du médecin, absences fortuites, etc.

Etablissements pour enfants handicapés	Etablissements pour adultes handicapés	Etablissements d'hébergement pour personnes âgées	Etablissements de soins psychiatriques
87 %	87 %	92 %	75 %

La participation a été nettement plus faible dans les établissements de soins psychiatriques. Le plus grand nombre de refus a concerné les très gros C.H.S et les établissements les plus petits. Il y a eu une incompréhension de la part de psychiatres (« Nous sommes des soignants et pas un lieu recevant des pensionnaires handicapés »).

## *Caractéristiques socio-démographiques*

Effectifs estimés

	0-19	20-39	40-59	60-79	80 +	Tous
< 3 mois	800	7 300	8 700	3 800	800	21 400
3-12 mois	600	3 600	2 700	1 400	200	8 500
> 1 an	900	5 400	7 500	2 500	900	17 200
Tous	2 400	16 300	18 900	7 700	1 900	47 200

(Il s'agit des établissements qui déclarent pratiquer des soins psychiatriques. D'où une différence minimale par rapport à la définition du fichier FINESS.)

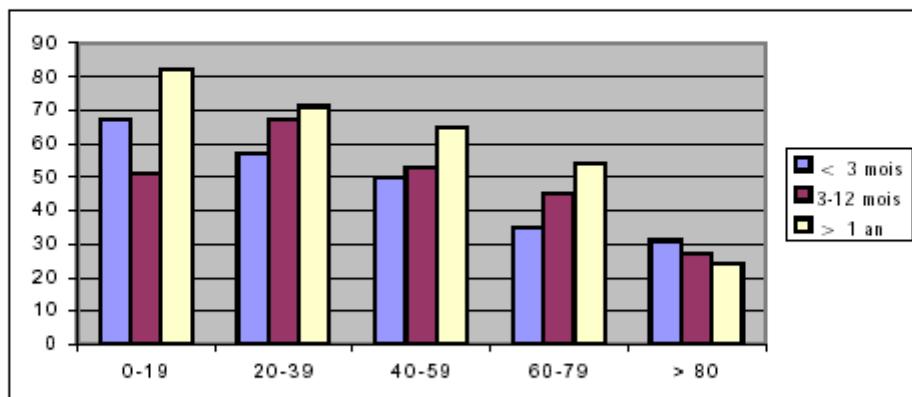
Ce tableau présente les effectifs estimés par tranche d'âge et par durée de présence dans l'établissement. Les personnes hospitalisées en service de psychiatrie à l'hôpital général sont environ 9 000 (Source : SAE), qui s'ajoutent à cet effectif. Le total des personnes présentes à jour donné en établissement de soins psychiatriques fin 1998 est donc d'environ 56 000. Les 20-59 ans représentent les trois quarts des présents à jour donné. A jour donné, quatre patients sur dix sont présents depuis plus d'un an.

Proportion d'hommes par âge et par durée de présence

	0-19	20-39	40-59	60-79	> 80	Tous
< 3 mois	67	57	50	35	31	50
4-12 mois	51	67	53	45	27	57
> 1 an	82	71	65	54	24	64
Tous	69	64	56	43	27	56

Parmi les patients présents depuis moins de trois mois, la proportion des hommes est égale à celle des femmes. La proportion des hommes croît fortement avec la durée de séjour pour approcher les deux tiers au-delà d'un an. La proportion des hommes décroît fortement avec l'âge et s'inverse au-delà de 60 ans. Parmi les présents à jour donné, deux patients sur dix sont des hommes entre 20 et 59 ans, présents depuis plus d'un an. Parmi les présents depuis plus d'un an à jour donné, un sur deux est un homme entre 20 et 59 ans.

### Proportion d'hommes par âge et par durée de présence



### Effectifs estimés par sexe et par durée de présence

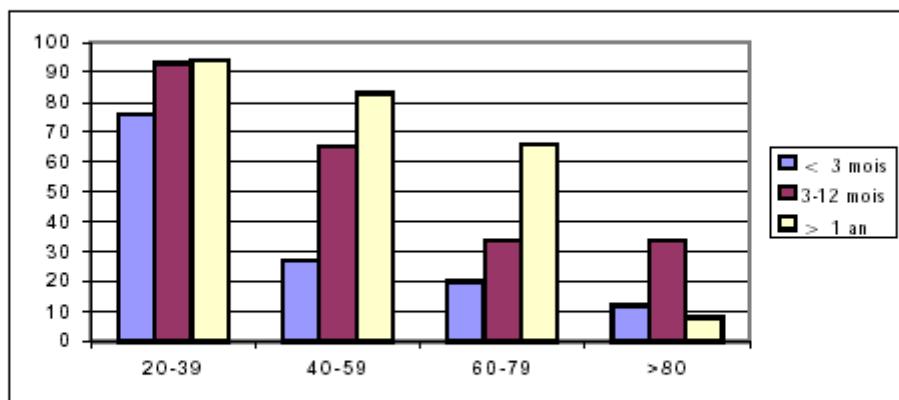
	< 3 mois	3-12 mois	> 1 an	Tous
Hommes	10 700	4 900	11 000	26 600
Femmes	10 700	3 700	6 200	20 600
Tous	21 400	8 600	17 200	47 200

### Effectifs estimés par sexe et par groupe d'âges

	0-19 ans	20-39 ans	40-59 ans	60-79 ans	≥ 80 ans
Hommes	1 600	10 400	10 700	3 300	500
Femmes	700	5 800	8 300	4 400	1 400
Tous	2 300	16 200	19 000	7 700	1 900

### Proportion de célibataires

	0-19	20-39	40-59	60-79	≥ 80	Tous
< 3 mois	*	76	27	20	12	43
3-12 mois	*	93	65	34	34	71
> 1 an	*	94	83	66	8	78
Tous	*	86	54	38	12	61



La proportion de célibataires croît fortement avec la durée de présence. Elle est massive chez tous les 20-39 ans et chez les 40-59 ans présents depuis plus d'un an.

#### *Exemples d'incapacité*

##### A besoin d'une aide pour toute la toilette

	0-19	20-39	40-59	60-79	> 80	Tous
< 3 mois	11	2	0.6	13	41	5
3-12 mois	10	5	14	23	48	12
> 1 an	7	19	22	32	75	24
Tous	9	8	11	21	57	13

L'effectif estimé de ceux qui ont besoin d'une aide pour toute la toilette (à distinguer de ceux qui n'ont besoin que d'une aide partielle ou d'aucune aide) est de 6 400 personnes sur 47 200. La proportion croît avec l'âge et avec la durée de présence. Au-delà d'un an le besoin concerne un patient sur quatre.

##### Sait lire couramment

	0-19	20-39	40-59	60-79	> 80	Tous
< 3 mois	*	85	96	88	95	89
3-12 mois	*	80	75	80	76	76
> 1 an	*	46	53	57	76	51
Tous	*	71	76	76	80	73

Au-delà d'un an de présence, seul un malade sur deux lit couramment. Pour compléter ce tableau, précisons que l'effectif total estimé de ceux qui ne savent pas lire du tout est de 8 800 personnes sur 47 200 (19 %).

**Ne peut pas ou très difficilement porter un objet de 5 kilos sur une distance de 10 mètres  
(par exemple un filet à provisions, un cartable)**

	0-19	20-39	40-59	60-79	> 80	Tous
< 3 mois	14	8	14	39	82	19
3-12 mois	15	6	18	39	59	17
> 1 an	19	24	32	54	94	34
Tous	16	13	22	44	85	25

L'effectif total estimé des personnes qui ne peuvent pas ou très difficilement porter un objet de 5 kilos sur une distance de 10 mètres est de 11 700 sur 47 200 (25 %). Au-delà d'un an de présence, c'est un malade sur trois.

**Communique avec son entourage sans aide et sans difficulté**

	0-19	20-39	40-59	60-79	> 80	Tous
< 3 mois	75	85	87	74	53	83
3-12 mois	64	73	67	71	19	69
> 1 an	45	47	44	49	16	44
Tous	60	70	68	66	33	67

Cette donnée est peu corrélée à l'âge, mais fortement à la durée de présence. Au-delà d'un an, moins d'un malade sur deux communique avec son entourage sans aide et sans difficulté.

**S'est fait des amis dans l'établissement**

	0-19	20-39	40-59	60-79	> 80	Tous
< 3 mois	44	62	49	39	14	50
3-12 mois	58	59	52	36	9	52
> 1 an	74	48	47	37	17	46
Tous	59	57	48	38	16	49

L'existence d'amis dans l'établissement n'augmente pas avec la durée de séjour, sauf chez les moins de 20 ans.

**Gère ses ressources sans aide (ou c'est le conjoint qui s'en occupe habituellement)**

	0-19	20-39	40-59	60-79	> 80	Tous
< 3 mois	21	59	73	55	17	61
3-12 mois	14	29	30	30	9	28
> 1 an	2	16	5	8	4	8
Tous	12	38	40	35	10	36

La capacité à gérer ses ressources sans aide est notablement altérée. Elle est exceptionnelle chez les malades présents depuis un an ou plus.

**Ressources totales déclarées inférieures à 2 950 francs par mois**

	0-19	20-39	40-59	60-79	> 80	Tous
< 3 mois	51	32	16	6	6	21
3-12 mois	77	38	19	8	16	29
> 1 an	59	42	32	16	4	33
Tous	61	37	23	10	5	27

L'enquête aborde d'autres informations que les incapacités, et en particulier les ressources. L'effectif total estimé des personnes qui déclarent des ressources inférieures à 2 950 francs par mois est de 12 700 sur 47 200, dont 5 500 chez les 20-79 ans présents depuis plus d'un an. A noter : les malades hospitalisés paient un forfait hospitalier de 70 francs par jour.

***La mobilité :***

***« Sortez-vous de l'établissement sans aide ? »***

La question n'est pas posée aux personnes qui ont déclaré ne pas sortir, ni aux personnes de moins de 15 ans. D'autre part, les modalités de réponse ne sont pas suggérées lorsque l'enquêteur interroge.

**1 – Oui, je sors assez souvent et je peux m'éloigner sans aide**

	0-19	20-39	40-59	60-79	> 80	Tous
< 3 mois	*	52	53	20	4	44
3-12 mois	*	58	37	20	9	42
> 1 an	*	31	27	12	0	24
Tous	*	47	39	18	4	36

L'effectif total estimé des personnes qui déclarent sortir assez souvent et pouvoir s'éloigner sans aide est de 17 000 sur 47 200, soit à peine plus de une personne sur trois. La proportion décroît avec l'âge et avec la durée de présence. Parmi les malades présents depuis plus d'un an la proportion n'est plus que de une personne sur quatre.

Les autres modalités de réponse enregistrées étaient les suivantes (pour mémoire) :

- 2 – Oui, mais je ne sors que rarement
- 3 – Oui, mais je ne m'éloigne jamais sans aide de l'institution
- 4 - Non, je ne sors jamais sans l'aide de quelqu'un en raison de mes difficultés physiques

**5 – Non, je ne sors jamais sans l'aide de quelqu'un en raison des mes difficultés psychologiques ou émotionnelles**

	0-19	20-39	40-59	60-79	> 80	Tous
< 3 mois	*	13	11	20	4	13
3-12 mois	*	15	17	25	25	16
> 1 an	*	25	18	20	4	19
Tous	*	17	15	21	6	16

L'effectif total estimé des personnes qui déclarent ne jamais sortir sans l'aide de quelqu'un en raison des leurs difficultés psychologiques ou émotionnelles est de 7 400 sur 47 200. La variation corrélée à la durée de présence semble plus forte chez les 20-39 ans, puis diminue.

#### *Les personnes qui déclarent spontanément ne pas être autorisées à sortir :*

*« Dans vos déplacements hors de l'établissement, êtes-vous gêné(e) du fait d'un handicap ou d'un problème de santé ? »*

La question n'est pas posée aux personnes qui déclarent être confinées au lit qui sont toutefois incluses dans les calculs comme données manquantes (Voir « Avertissement » supra). D'autre part, les modalités de réponse ne sont pas suggérées par l'enquêteur. L'enquêteur enregistre seulement la modalité de réponse à la question ci-dessus. Ici, la comparaison entre types d'établissements est instructive.

0 - Sans objet., non autorisé à sortir

	Etablissements pour adultes handicapés	Soins hospitaliers de longue durée	Etablissements pour personnes âgées	Etablissements de soins psychiatriques
Proportion	12	30	17	24
Effectif estimé	10 000	21 000	71 000	11 000

C'est dans les unités hospitalières de long séjour que la proportion est la plus forte (30 %). Par rapport aux deux autres types d'établissements, c'est en psychiatrie que la proportion de personnes non autorisées à sortir est la plus élevée. En raison des effectifs sur lesquels portent ces proportions, le nombre de personnes concernées est six fois plus élevé dans les établissements pour personnes âgées.

Sur ces quatre catégories d'établissements, il existe un effectif estimé de 113 000 personnes qui déclarent spontanément ne pas être autorisées à sortir, dont 10 % se trouvent dans un établissement de soins psychiatriques.

Ce problème de mobilité ne peut manquer d'avoir des conséquences sur l'architecture et sur l'organisation des soins.

#### *Les conditions d'hébergement*

**Proportion des personnes qui estiment que leurs conditions de logement dans l'établissement sont très satisfaisantes ou satisfaisantes**

La question n'est posée qu'aux personnes de plus de 15 ans qui répondent elles-mêmes ou avec aide.

Etablissements pour adultes handicapés	Soins hospitaliers de longue durée	Etablissements pour personnes âgées	Etablissements de soins psychiatriques	Ménages <sup>1</sup>
76	71	80	63	83

*A noter : la structure par âge est très différente dans chaque groupe.*

<sup>1</sup> Source : HID « ménages ».

**Disposez-vous des équipements suivants ?  
(plusieurs réponses possibles)**

	Personnes en établissements pour personnes âgées	Personnes en établissements pour adultes handicapés	Personnes en établissements de soins psychiatriques
Une salle de bains dans votre chambre	41	39	30
Un cabinet de toilette (ni douche ni baignoire)	55	37	38
Des toilettes dans votre chambre	86	43	38
Un téléphone dans votre chambre	44	16	14
Une télévision dans votre chambre	58	44	12
Un poste de radio individuel	39	67	31
Aucun de ces équipements	17	11	27

Ces données décrivent la situation des utilisateurs. La proportion de personnes disposant de ces équipements est dans tous les cas plus faible, en psychiatrie que dans les deux autres catégories ; presque une personne sur trois ne dispose d'aucun de ces équipements.

***Itinéraires***

\* *Ils (elles) étaient en établissement de soins psychiatriques avant d'entrer<sup>2</sup> en :*

- Établissement pour personnes âgées : 16 200 sur 410 000
- Établissement pour adultes handicapés : 6 000 sur 86 000

\* *Avant d'entrer en établissement de soins psychiatriques, ils (elles) étaient en :*

- Établissement pour personnes âgées : 1 600 sur 47 200
- Établissement pour adultes handicapés : 3 100 sur 47 200

Le nombre de personnes venant d'établissements pour adultes handicapés pour entrer en soins psychiatriques peut surprendre.

➤ *Sont présents en établissements de soins psychiatriques,  
et ont été orientés vers un établissement médico-social par la Cotorep,  
et n'ont pas été admis faute de place :*

---

<sup>2</sup> Il s'agit de l'établissement où se trouvait la personne précédemment, et non de la totalité des antécédents.

Parmi ceux qui ont bénéficié d'une orientation vers un établissement médico-social par la Cotorep :

- 26 % n'ont pas pu en bénéficier faute de place  
(effectif estimé 950 sur 47 200).
- Vers un CAT ou un AP. : 31 % (300)
- Vers une structure de réinsertion : 7 %
- Vers une structure d'hébergement (foyer, MAS.) 70 % (700)

Rappelons qu'il s'agit d'estimations *à jour donné*. Si elles sont confirmées, il est probable qu'elles découragent le dépôt de dossiers.

### *Bibliographie*

Mormiche P., 1998, « L'enquête HID de l'Insee. Objectifs et schéma organisationnel », *Courrier des Statistiques*, 87-88, pp. 7-18.

Mormiche P. « L'information sur le handicap et la dépendance en France : dépasser le stade du puzzle incertain ». *Revue française des Affaires sociales*, 1998, 52, pp. 35-42.

Les premiers résultats ont été publiés dans différents numéros de *Insee Première* et de *Études et Résultats*.